

COMMUNE DE GRÉZELS
Séance du 07 avril 2026

Date de la convocation: 01/04/2026

Membres en exercice :
11

Le sept avril deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien PEREZ

Présents : 9

Quorum atteint : oui

Votants: 10

Pour: 10

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Sébastien PEREZ, Serge LEVERGEOIS, Christine COGNÉ, Patrick JOUCLAS, Agnès CHAPELET-VOYE, Monique RIVIERRE, Valérie JAMPIERRE, Quentin FOURNIÉ, Anthony MARUESCO

Représentés : Marianne PEROCHEAU représentée par Christine COGNÉ

Excusés : Maurin BERENGER

Absents :

Secrétaire de séance : Christine COGNÉ



Objet: Désignation du référent moustique tigre et ambroisie - D_2026_20

Monsieur le maire informe le Conseil municipal qu'à la suite de son élection en date du 15 mars 2026, il est nécessaire de désigner un référent moustique tigre et un référente ambroisie auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré désigne :

- Mme Valérie JAMPIERRE, conseillère municipale, comme référente moustique tigre
- M. Quentin FOURNIÉ, conseiller municipal, comme référent ambroisie

Le maire de GRÉZELS,
Sébastien PEREZ



Le/la secrétaire de séance,
Christine COGNÉ

